

98 contributions citoyennes organisées par sous-thématiques

Encourager la rénovation des bâtiments existants pour améliorer leur isolation thermique

- [Obliger la rénovation des locations énergivores vides et faisant l'objet d'une transaction \(changement de locataire ou vente\) ou délai pour que locataires et propriétaires s'entendent sur la programmation des travaux.](#)
- [Obliger les travaux d'isolation avec une impossibilité d'acheter, louer, ou occuper un logement qui n'est pas classé A, B, ou C. Obliger toutes les copropriétés à disposer d'un audit énergétique et à prévoir un programme de travaux dans les 5 ans lorsque la copropriété en chauffage collectif est classée D, F ou G.](#)
- [Faire des rénovations énergétique de rues entières d'un seul coup pour faire baisser les coûts, par isolation extérieure.](#)
- [Faire évoluer le dispositif "1€ pour isoler les combles" afin de promouvoir l'isolation biosourcée dans une économie circulaire.](#)
- [Réhabiliter les logements insalubres par une remise en vigueur de la loi du 1er septembre 1948.](#)
- [Investir l'argent public pour isoler le parc social ainsi que les bâtiments publics en quelques années.](#)
- [Augmenter le plafond des aides de l'Anah \(10 000 € n'incite pas à la rénovation globale\) et cumuler avec le prêt à taux zéro pour un premier achat.](#)
- [Rendre la rénovation énergétique déductible des impôts / via une exonération de taxe foncière.](#)
- Proposer des [aides d'Etat plus ambitieuses pour mieux isoler son logement.](#)

Adopter de nouveaux modes et matériaux de construction pour les bâtiments neufs

- [Favoriser / imposer les constructions neuves aux normes bâtiment basse consommation.](#)
- [Imposer légalement une proportion de bâti de type éco quartier.](#)
- [Imposer la plantation d'arbres sur chaque nouvelle construction.](#)
- [Mieux construire le neuf en favorisant l'utilisation de matériaux de construction bio et géo-sourcé locaux.](#)
- [Faciliter les modes de construction innovants respectueux de l'environnement \(ex : palettes EPAL\) actuellement rejetés par le CSTB \(Centre scientifique et technique du bâtiment\).](#)
- Remplacer le béton par le bois : [interdire les constructions en béton pour les habitats collectifs privés et publics et subventionner les logements individuels en matériaux renouvelables ; rendre obligatoire l'utilisation de fondations sèches \(sans béton\) lorsque cela est techniquement possible.](#)
- [Bonus/malus pour prendre en compte l'énergie grise des matériaux de construction et des surfaces.](#)
- [Quelques points de vigilance sur les bâtiments moins émetteurs de GES : leur comportement en cas d'incendie ou l'évolution de leurs performances avec le temps, sans compter les conditions de leur production et recyclage.](#)

Soutenir le recours collectif et domestique aux énergies renouvelables (ENR)

- [Subventionner l'auto-production d'énergie propre : éolien, solaire, géothermie, hydro-électrique domestiques.](#)
- [Imposer l'installation de panneaux solaires dans chaque nouvelle construction.](#)
- [Obligation d'un pourcentage \(à déterminer\) d'eau chauffée par panneaux solaires thermiques.](#)
- [Intégrer la centrale électrique à la ville : centrale solaire à concentration au centre d'un carrefour, héliostats sur les toits des immeubles.](#)
- [Mettre en place de réseaux de chaleur \(aussi appelé "chauffage urbain"\) par les collectivités locales.](#)
- [Supprimer les obligations d'achats aux ENR électriques et transfert des montants vers les ENR thermiques \(pompes à chaleur, biomasse, géothermie\) pour les substituer au gaz et au fioul.](#)
- [Prime pour remplacer l'intégralité des chaudières à fioul et à gaz par des pompes à chaleur.](#)
- [Interdire les baignoires pour les logements qui utilisent autre chose que de l'électricité pour chauffer l'eau.](#)
- [Instaurer un couvre feu thermique : on ne devrait pas pouvoir chauffer une maison a plus de 19°C en journée et 17°C la nuit. Si les gens veulent chauffer plus, instaurer un prix progressif de l'énergie.](#)

Lutter contre l'étalement urbain pour limiter les transports et l'artificialisation des sols

- [Limiter par des taxes les constructions neuves, qui ne devraient pouvoir être autorisées qu'en remplacement de constructions existantes et de surface au sol égales.](#)
- [Taxer ou interdire les nouvelles constructions de maisons individuelles pour construire uniquement des immeubles de 3 ou 4 étages.](#)
- [Faciliter la division officielle de logement pour densifier le logement en centre-ville.](#)
- [Réquisitionner les logements non occupés et pénaliser les propriétaires qui louent des passoires thermiques.](#)
- [Considérer comme vacant et réquisitionnable un logement occupé moins de 180j sur 2 ans \(30j aujourd'hui\).](#)
- [Développer un dispositif de pilotage du parc immobilier national en étendant la taxe sur les habitations vacantes \(THV\) à toute agglomération ayant défini des zones périphériques à urbaniser et en conditionnant la création de ces zones à la réduction du taux de vacance sur l'agglomération.](#)
- [Stopper l'expansion des zones commerciales à la périphérie des villes.](#)
- [Supprimer la compétence qui permet aux maires d'attribuer les permis de construire pour limiter l'étalement urbain coûteux pour la collectivité et les phénomènes de pression et d'interconnaissance.](#)
- [Instaurer un quota national très strict de surfaces urbanisables, arbitré par une commission nationale.](#)
- [Incitation à s'installer à proximité de son travail.](#)
- [Baisser le prix de l'immobilier en encadrant la spéculation immobilière ; pour rapprocher domicile et lieu de travail ; en rendant inaliénable le terrain \(seulement loué pour la durée de vie des propriétaires\).](#)
- [Limiter le nombre de logements loués de type airbnb afin de ne plus faire spéculer le prix de l'immobilier dans les grandes villes et d'occuper 100% du temps les logements.](#)
- [Prendre en compte le coût des transports dans le calcul de l'endettement immobilier.](#)
- [Plus de bornes pour voitures électriques dans les copropriétés.](#)
- [Anticiper l'exode urbain.](#)

Permettre à de nouveaux modes d'habitat collectif et de végétalisation urbaine d'émerger

- [Favoriser l'habitat participatif.](#)
- [Bonus/malus fiscaux pour diminuer le nombre de m2 par habitant par la sous-location, la colocation, la construction de logements plus petits.](#)
- [Démocratiser les habitats alternatifs respectueux de l'environnement \(tiny-houses, yourtes\).](#)
- [Rendre obligatoires les économiseurs d'eau.](#)
- [Encourager la création de potagers \(bio et ou en permaculture\) partagés dans les résidences.](#)
- [Imposer aux propriétaires de végétaliser la façade de leur propriété immobilière.](#)
- [Proposer une réduction d'impôt aux ménages qui dés-imperméabilisent leur terrain, ainsi qu'à ceux qui plantent des arbres et végétalisent davantage.](#)
- [Généraliser les espaces végétalisés en ville : des arbres, des cours de récréation "oasis", des abribus verts.](#)
- [Limiter l'artificialisation des sols avec une limite en m2 au sol pour garder un minimum de nature dans les nouvelles constructions.](#)

Apporter des informations et conseils aux particuliers et aux entreprises

- [Créer un organisme/des agences locales pour agir au plus près du citoyen pour l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat existant en tout indépendance des opérateurs d'énergie.](#)
- [Généraliser l'action de l'Agence régionale pour les économies d'énergie \(ARTéé\) de Nouvelle Aquitaine : un ingénieur thermicien se déplace au domicile du propriétaire, effectue un bilan thermique complet du bâtiment, fait des recommandations et détaille les aides. Le coût est supporté en partie par la Région en fonction des revenus du propriétaire.](#)
- [Rendre obligatoire l'affichage de l'impact carbone de notre consommation énergétique individuelle en fonction de l'heure à laquelle elle a lieu via une application ou sur les factures via les données de Linky.](#)
- [Former TOUT employé d'entreprise RGE \(reconnu garant de l'environnement\), pas que le patron.](#)

Déployer de nouvelles aides financières, notamment à destination des ménages les plus modestes

- [Aides aux Autoconstructeurs.](#)
- [Aides à la rénovation des logements anciens.](#)
- [Aides au trio isolation-ventilation-régulation des logements pour les ménages précaires économiquement ou vivant dans des "passoires thermiques".](#)
- [Audit énergétique obligatoire et proposition de financement mutualisé des travaux.](#)
- [Proposer à un propriétaire qui n'a pas les moyens de financer les travaux un partenariat privé public : le propriétaire signe une convention avec un organisme HLM, qui finance les travaux et s'occupe de louer le logement sur une durée déterminée, les 2 parties se partagent le loyer.](#)
- [Versement d'un bonus APL pour les locations qui consomment peu d'énergie.](#)
- [Aider sous forme de réductions fiscales les propriétaires à isoler leurs logements : double vitrage, chauffage performant etc.](#)

Activer de nouveaux leviers pour financer ces dispositifs

- [Aider au financement de l'optimisation énergétique des logements grâce à l'épargne salariale.](#)
- [Financer l'isolation des bâtiments par le système du pacte finance climat.](#)
- [Rendre progressives les grilles tarifaires des fluides essentiels \(Eau/Gaz/Électricité\).](#)
- [Une taxe carbone acceptable et efficace qui ouvre des droits personnels aux aides à la transition écologique.](#)
- [Créer un produit bancaire permettant de financer la réhabilitation de logements vacants et insalubres.](#)
- [Isolation des logements anciens simplifiée, à la charge des grands groupes de production d'énergie qui étaient au courant de l'impact des gaz à effet de serre émis depuis les années 80... et ont malgré tout incité les consommateurs à les utiliser toujours plus.](#)
- [Prêt d'Etat pour l'isolation des logements sous forme de grand emprunt national ou investissement public massif.](#)

Instaurer des mesures fiscales et réglementaires contraignantes

- [Créer un cadastre énergétique.](#)
- [Définir une méthode de calcul simple et universelle de DPE \(diagnostic de performance énergétique\).](#)
- [Maintenir la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et locaux vides.](#)
- [Réduire la surface occupée en taxant plus fortement les résidences secondaires, ou la surface par habitant de manière progressive comme l'impôt sur les revenus \(intégré à la taxe foncière par exemple\).](#)
- [Obligation de rénovation thermique des copropriétés.](#)
- [Surtaxer les cessions de bâtiments énergivores.](#)
- [Système de bonus malus des "frais de notaires" pour les ventes immobilières \(ex : Logement étiquette A : Frais de notaire = 2% ; Logement étiquette G : Frais de notaire = 20%\).](#)
- [Mettre la pression sur BTP et énergéticiens pour lutter en priorité contre les passoires énergétiques existantes.](#)
- [Rendre obligatoire un pourcentage de logements passifs \(qui génèrent un gain sur l'empreinte environnementale\) par commune sur le modèle des logements HLM \(2 contributions\).](#)

Autres contributions diverses

- [Conseils techniques pour la nouvelle réglementation thermique 2020.](#)
- [Le rationnement plutôt que la taxe, à partir du moment où les produits ont une étiquette carbone.](#)
- [La Sécurité Sociale Intégrale contre tous les risques de la vie.](#)
- [Organisme d'Etat pour contrôler la publicité avec pour mission de veiller à ce que les messages publicitaires concernent des produits durables et vertueux sur le plan écologique.](#)
- [Interviewer lors de la convention citoyenne un professionnel d'utilité publique dans le bâtiment.](#)

5 contributions d'organisations présentées par leur résumé

Changer nos systèmes constructifs face à l'urgence climatique (Association LESA).

Constat : Le secteur du bâtiment, une véritable catastrophe. Avec l'agriculture et les transports, le bâtiment est l'un des trois piliers du changement climatique, une machine à carbone qui détruit peu à peu notre planète.

En France, la construction représente plus de 40% du bilan carbone, dont 6,9% sont dus au ciment. L'exploitation démesurée de ressources non renouvelables comme le sable (pour le ciment, ...) et bien sûr le pétrole (pour les isolants, ...) jusqu'à l'épuisement, la transformation énergivore (cuisson...) de ces matières premières en matériaux de construction, qui deviendront des déchets toujours plus nombreux, nous ont aujourd'hui amenés dans une impasse écologique. Certains de ces déchets seront parfois même incinérés. Tout ceci explique le bilan carbone de ce secteur.

Beaucoup d'habitations construites entre 1950 et 2000, à la va-vite, mal conçues, très peu isolées, sont devenues aujourd'hui de réelles passoires thermiques, qui mettent de plus en plus de foyers dans une grande précarité énergétique.

La dépossession de ressources publiques au profit d'une industrialisation excessive laisse la place à des techniques privilégiant toujours le profit immédiat. Ainsi, lorsqu'on utilise des méthodes telles que le séchage industriel du bois, pour une utilisation et une rentabilisation plus rapide, on influe sur le bilan carbone de cette ressource.

Pourtant il existe une alternative." On peut changer nos systèmes constructifs. BTP doit devenir Bois Terre Paille.

Propositions CGT "se loger" (CGT).

Les rapports se succèdent sur la profondeur du mal logement, de la précarité énergétique et des inégalités sociales et territoriales, si fortes dans les relations emploi/logement/déplacements. Les plans et objectifs n'ont pas manqué pas pour y remédier... Le slogan du programme gouvernemental « Se loger mieux et moins cher »... ne peut cacher les réalités. Elles sont inhumaines pour les familles et les personnes sans domicile, pour lesquelles il faut envisager toutes les solutions y compris la réquisition des logements et bureaux vacants.

Elles sont mauvaises pour le quotidien de millions de nos concitoyens qui cherchent à se loger aux différents âges de la vie, à réduire leur temps de trajet domicile/travail, comme à pouvoir se chauffer l'hiver, réaliser des travaux d'isolation efficaces et de qualité dans le logement que l'on loue ou que l'on possède. Cette ségrégation des territoires par les prix du foncier est aussi mauvaise car elle amplifie l'artificialisation des sols en périphérie des métropoles, au détriment de la biodiversité, et vide les bourgs et villages des territoires ruraux.

Pour des logements sobres en énergie et plus confortables (France Nature Environnement).

Les bâtiments représentent entre 20 et 25% des émissions des gaz à effet de serre. 20% des ménages sont en précarité énergétique. La rénovation énergétique des bâtiments permet une économie en dépenses de chauffage et de climatisation pour les ménages, des logements plus confortables, moins de problèmes de santé, contribue à la lutte contre le changement climatique, et enfin c'est un formidable gisement d'activités économiques et d'emplois, et d'innovations. Pour cela, il faut des politiques publiques fortes, car les plus modestes ne peuvent pas supporter le coût de la rénovation énergétique de leur logement. Améliorer les conditions de logement passe également par des villes mieux conçues, en favorisant la nature en ville pour limiter les effets de la hausse des températures.

Créer un véritable droit à un logement à la facture énergétique abordable en interdisant la location des passoires énergétiques (Initiative Rénovons !).

Les locataires du parc privé sont les plus vulnérables aux risques de précarité énergétique et doivent être protégés.

La loi sur la transition énergétique de 2015 énonce, dans son article 1er, que « la politique énergétique [de la France] garantit la cohésion sociale et territoriale en assurant un droit d'accès de tous les ménages à l'énergie sans coût excessif au regard de leurs ressources ». Cette même loi, dans son article 5, prévoit que « avant 2025, tous les bâtiments privés résidentiels dont la consommation en énergie primaire est supérieure à 330 kilowattheures d'énergie primaire par mètre carré et par an doivent avoir fait l'objet d'une rénovation énergétique ». Les Français comprennent bien l'intérêt d'un logement rénové en termes de qualité de vie, de baisse de facture d'énergie et de préservation de l'environnement mais se sentent dépourvus de solutions pour agir.

Un droit pour tous à un logement à la facture d'énergie abordable (Réseau Action Climat).

La rénovation des passoires énergétiques, les logements de classe énergie F et G, ne décolle pas.

En France, il n'existe pas de critère de performance énergétique minimale à respecter pour pouvoir mettre un logement en location. Mettre en œuvre des mesures pour les logements loués entraînera un mouvement de rénovations plus large. Créer une mesure réglementaire qui ne permette plus, dès 2025, de louer des passoires et accompagner les propriétaires à les rénover améliorera vraiment la facture, le confort et la santé des locataires tout en valorisant le bien pour les propriétaires.